

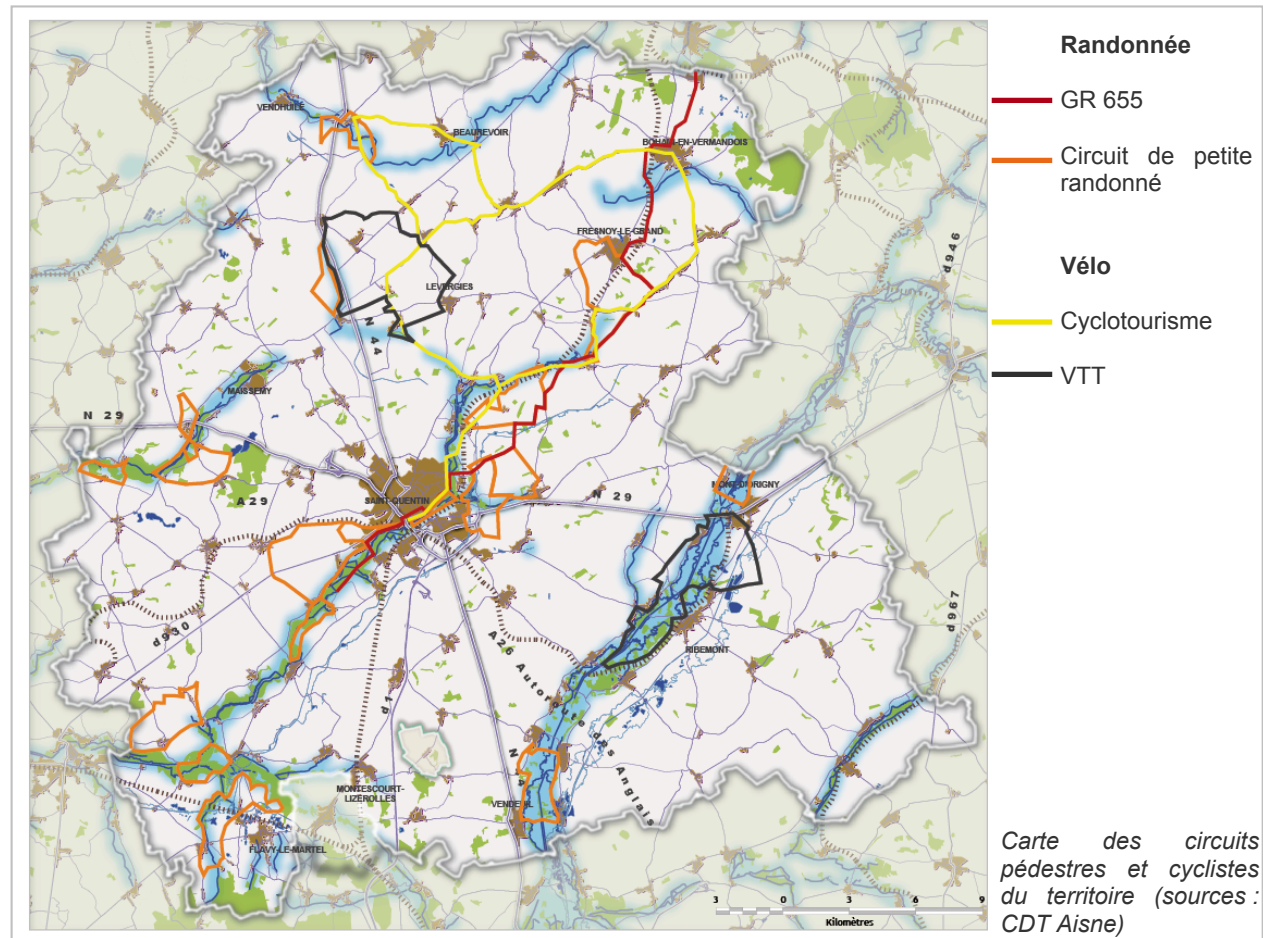
FICHE : Les liaisons douces

Les modes de déplacement doux constituent un des moyens de découverte du territoire sous l'angle touristique, sportif et culturel. Sur le territoire du SCOT, ils s'organisent sous forme de randonnées pédestres et cyclistes. En outre, les réseaux fluviaux (cours d'eau, canaux) et ferroviaire (train touristique du Vermandois) permettent un parcours de forte typicité.

Des sentiers de randonnée comme vecteur majeur de découverte territoriale

Les sentiers de randonnée tendent à former un réseau relativement important. Ceux-ci se composent :

- d'un sentier de type GR, le GR 655 permettant de relier Compiègne et Saint-Quentin (chemin de Saint-Jacques de Compostelle),



- de nombreux sentiers de petite randonnée, qui sillonnent le territoire sur environ 200 km.

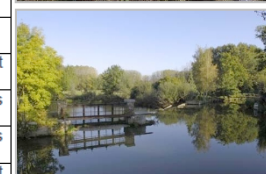
Les divers parcours proposés offrent un bon accès aux paysages de qualité et au patrimoine culturel local. En effet, ces sentiers permettent d'apprécier :

- les vallées de l'Oise, de la Somme, de l'Omignon et les richesses floristiques et faunistiques qui accompagnent ces paysages d'eau très attractifs ;
- les paysages caractéristiques de la campagne saint-quentinoise à travers ses vues lointaines sur les vastes espaces agricoles ponctués de boisements et de haies relictuels ;
- le bâti patrimonial tel que les églises et les moulins, ainsi que la grande typicité des ambiances villageoises lorsque les chemins traversent les bourgs. Les sentiers concourent ainsi à l'appréhension des modes de vie traditionnels, à la transmission de l'identité territoriale locale et à revivifier certains bourgs anciens ;
- le patrimoine à caractère historique : l'oppidum de Vermand, les monuments érigés en souvenir des disparus de la Première Guerre Mondiale, le souterrain de Riqueval, etc.

Notons que des topo-guides permettent de promouvoir les différents sentiers qui parcourent le territoire.

Les sources de la Somme	<i>Boucle de 16,5 km</i> ; De Fresnoy-le-Grand, ancien village de tisserands, aux sources de la Somme, au pied de l'ancienne abbaye de Ferveques.
Le berceau de l'Escaut	<i>Boucle de 11,5 km</i> ; Au départ du fort du Catelet pour découvrir la naissance de l'Escaut et l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Martin (variante possible), passage près du souterrain de Riqueval.
Le mémorial australien	<i>Boucle de 7,5 km</i> ; Au départ du musée du touage et du souterrain de Riqueval. Le circuit longe le Canal de St-Quentin et fait un détour par le monument militaire de Bellenglise.
Les marais de Vermand	<i>Boucle de 8,5 km</i> ; Depuis l'église de Vermand, le circuit évolue en sous-bois et rejoint le site ornithologique des étangs de Bihécourt puis revient vers l'oppidum à travers les marais qui longent l'Omignon.
Le Val d'Omignon	<i>Boucle de 9 km</i> ; Depuis Vermand, le parcours chemine à travers la vallée boisée de l'Omignon en passant par l'oppidum.
Des marécages aux portes de la plaine	<i>Boucle de 8,5 km</i> ; Depuis Vermand, le sentier traverse la plaine, les marais et la vallée de l'Omignon.
Saint-Martin-des-Près	<i>Boucle de 5,5 km</i> ; Circuit entre Trefcon et Caulaincourt et passant près du cimetière britannique de Caulaincourt et au sein de la vallée de l'Omignon.
La Somme naissante	<i>Boucle de 15 km</i> ; Départ à Morcourt pour se diriger ensuite le long de la Somme et revenir par les champs Clochers et le champ cailloux après avoir suivi la rigole de l'Oise et du Noirieu.
Les rayères	<i>Boucle de 15 km</i> ; Départ depuis Origny-Ste-Benoite pour un circuit permettant notamment d'apercevoir les rayères (anciens barrages destinés à alimenter les moulins), le Canal de la Sambre à l'Oise et la vallée de l'Oise.
Le parc d'Homblières	<i>Boucle de 8 km</i> ; Du parc d'Homblières au lac, puis en sous-bois, cette balade traverse la vallée du Brûlée avant de remonter vers le village. Elle croise également le monument allemand.
Le Grand-Culot	<i>Boucle de 10 km</i> ; Circuit périurbain qui longe la réserve naturelle d'Isle et traverse le vallon d'Homblières.
Du canal au chemin de fer	<i>Boucle de 7,5 km</i> ; Sentier entre ville et campagne qui suit les différentes voies de communication (canal de St-Quentin, ancienne ligne de chemin de fer, chemins agricoles).
La Pâturrelle	<i>Boucle de 14,5 km</i> ; Chemin permettant d'apprécier les marais de la Somme, la campagne vermandoise, des micro-vallées et les chemins creux de la Pâturrelle.
Les marais d'Isle	<i>Boucle de 5,5 km</i> ; Parcours autour de la réserve naturelle d'Isle, offrant un accès visuel privilégié à l'étang et la zone humide des marais.
Fontaine	<i>Boucle de 9 km</i> ; Au départ de Seraucourt, le circuit traverse la zone floristique et ornithologique des marais de la Somme, entre peupleraies, aulnaies et saulaies.
La Pierre-à-Bénie	<i>Boucle de 13,5 km</i> ; De Tugny-et-Pont, le parcours s'approche de la vallée de la Somme et longe, au retour, la mégalithe la Pierre-à-Bénie.
Le Point Y	<i>Boucle de 6,5 km</i> ; En partant de Saint-Simon, le chemin permet de découvrir les marais bordés de peupleraies, les étangs et canaux, le fleuve de la Somme et son petit affluent la Sommette.
Les peupleraies du Val de Somme	<i>Boucle de 17 km</i> ; Au départ d'Annois, ce circuit évolue en plaine, aux abords des marais et des tourbières des vallées de la Somme et de la Sommette.
Les Garennes	<i>Boucle de 12 km</i> ; Depuis Moy-de-l'Aisne, le chemin permet d'apprécier la vallée de l'Oise et son chapelet d'étangs, le canal de la Sambre à l'Oise et également un blockhaus à Brissy-Hamécourt rappelant la présence de la ligne Hindenburg.

Tableau relevant l'ensemble des circuits de petite randonnée sur le Pays de Saint-Quentin ainsi que leurs caractéristiques / Prises de vues des circuits des Rayères, des Garennes et de la Pierre-à-Bénie (de haut en bas).



Du fait de parcours croisant très souvent le réseau routier secondaire, l'accessibilité à l'ensemble des sites est donc facilitée et favorise l'attractivité du territoire.

Si le dimensionnement du réseau des parcours de randonnée donne un bon niveau d'accès aux patrimoines naturels et bâtis, il est toutefois important de noter que ceux-ci se concentrent davantage sur la partie Ouest du Pays de St-Quentin.

Ainsi, seuls deux circuits concourent à la promotion de l'Est du territoire, et notamment de la vallée de l'Oise qui s'inscrit comme un important site, tant paysager (naturel et urbain) que patrimonial (présence de lavoirs, moulin de Lucy, blockhaus, etc.).

Souignons cependant que des randonnées pédestres sont organisées par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise (exemple : en juin 2010).

Néanmoins, il convient que le Pays de Saint-Quentin poursuive sa politique de mise en valeur du territoire à travers :

- la réalisation de nouveaux parcours de randonnée pédestre, notamment entre les vallées de la Somme et du Péron. En effet, ce secteur comporte des sites privilégiés donnant accès à des paysages d'eau qualitatifs et attractifs et représente donc d'importants atouts pour le territoire ;
- le renforcement de la qualité d'aménagement sur les sites majeurs, afin de favoriser l'accessibilité à tout un chacun (exemple : près du touage de Riqueval).



Le chemin longeant le Canal de St-Quentin près du souterrain de Riqueval est actuellement en cours d'aménagement.

Des aménagements cyclables qui doivent être encouragés

Les liaisons douces s'organisent également sous la forme de :

- parcours à vélo qui permettent la découverte des paysages agricoles et urbains, ainsi que les scènes d'eau du territoire,
- de pistes ou bandes cyclables qui participent notamment au fonctionnement interne des zones urbaines.

Les parcours hors zones urbaines

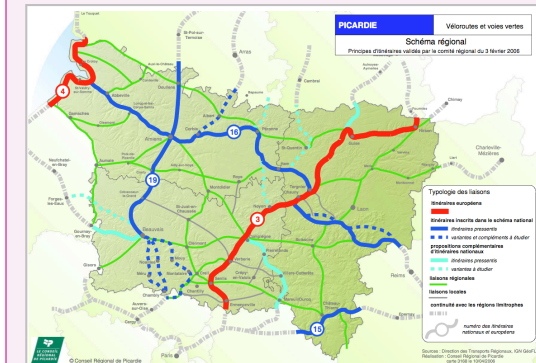
A l'heure actuelle, seuls trois circuits sont proposés pour appréhender les caractéristiques naturelles et bâties sur le Pays de Saint-Quentin :

- les berges du Canal (VTT), vers Bellicourt,
- les étangs (VTT), à hauteur de Sissy, le long de la vallée de l'Oise,

- le Vermandois (cyclotourisme), qui chemine à travers les espaces agricoles entre St-Quentin, le Catelet et Bohain-en-Vermandois.

Si ces circuits tendent à permettre la découverte de nombreux tableaux paysagers, participant ainsi à l'attractivité du territoire (intérêt touristique), soulignons que le Sud-Ouest n'est pas encore pourvu d'un parcours destiné à la pratique cycliste.

Le Schéma régional des véloroutes et voies vertes, mettant en réseau l'ensemble des itinéraires cyclables de Picardie, a été validé en 2006. La carte ci-dessous présente le schéma picard (pour davantage d'information, voir le chapitre « transports et mobilités dans le saint-quentinois » du Diagnostic).



Une véloroute est un itinéraire cyclable de longue distance, aménagé de façon agréable et sûre pour les cyclistes. Il se compose de multiples tronçons sur lesquels le type d'aménagement cyclable va varier (voies vertes, routes tranquilles partagées, bandes cyclables, etc.).

Un réseau cyclable urbain encore modeste

Le réseau cyclable actuel reste encore particulièrement discret quant à son développement dans les zones urbaines du territoire, bien que certaines communes aient débuté une politique d'équipement par des liaisons douces en espace urbain.

Celle-ci revêt notamment la forme de pistes ou bandes cyclables, parfois très qualitatives du point de vue de leur aménagement (bandes enherbées, espaces arborés, etc.), qui peuvent se coupler avec des chemins piétonniers végétalisés et desservir des zones de commerces.



Exemple d'une piste cyclable à Gauchy

En favorisant le développement de voies sécurisées permettant la circulation à vélo, le Pays de Saint-Quentin offrirait ainsi une meilleure accessibilité aux espaces paysagers et naturels de qualité depuis les zones urbaines qui leur sont proches.

En outre, l'attractivité du territoire serait renforcée : la présence d'un réseau de liaisons douces dense confère l'image d'un site qui dispose d'un cadre de vie agréable et qui propose un mode de déplacement doux alternatif à la voiture.

Enfin, l'élaboration des différents SCOT est l'occasion de porter une réflexion sur des tracés facilitant la multimodalité, et notamment des voies permettant de rejoindre les gares ferroviaires du territoire et les lieux de centralité majeurs situés au sein des communes.

L'aménagement de voies cyclables, relayé par des espaces favorisant le stationnement organisé des vélos, concourt à la multimodalité dans les déplacements inter-urbains, notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail.

La politique d'aménagement engagée sur le territoire du Pays de Saint-Quentin est donc à poursuivre et à encourager car elle constitue un atout important pour son fonctionnement interne et son attractivité en offrant aux habitants et aux visiteurs un mode de transport doux, sécurisé et alternatif à la voiture.



Le train touristique du Vermandois et les voies navigables : des axes de découverte de forte typicité

Le train touristique du Vermandois

Tiré par une locomotive à vapeur, le train sillonne le Sud-Est du Pays de Saint-Quentin entre Saint-Quentin et Origny-Sainte-Benoite. Par son chemin, le voyageur peut apprécier les caractéristiques naturelles et urbaines du territoire.

Le train touristique constitue donc un moyen particulièrement original pour accéder aux paysages marquants du territoire.



Train touristique du Vermandois

En effet, après avoir passé la vallée de la Somme, le voyageur pourra contempler le panorama de Saint-Quentin, dont les maisons dominées par la basilique qui s'étage le long du coteau.

Sur Mézières-sur-Oise, le train suit la vallée de l'Oise jusqu'à Origny. Ce site, où l'eau et les grands arbres dominant, a toujours attiré les amoureux de la nature : avant-guerre, le « train des pêcheurs » amenait tôt le dimanche matin de nombreux Saint-Quentinois à Séry-les-Mézières.

Le train du Vermandois constitue donc un mode de découverte du territoire ludique et attractif qu'il convient de promouvoir.

Le tourisme fluvial

Depuis la fermeture des mines de charbon du Nord de la France et de la Belgique, la circulation des péniches sur les canaux est devenue extrêmement réduite : quasi nulle sur le canal de la Somme et le canal de la Sambre à l'Oise, quelques péniches par jour sur le canal de Saint-Quentin.

Alors qu'il fut question du comblement des canaux (à l'exception du canal de Saint-Quentin, géré par les Voies Navigables de France, et qui reste utile en cas de fermeture temporaire du canal du Nord), la navigation de plaisance commence à se développer.

Aujourd'hui, il ne s'agit que de parcours de transit car seule Saint-Quentin dispose d'un port de plaisance fluvial. Aussi, le développement d'espaces de stationnement des bateaux de plaisance pourrait être un atout pour le territoire et son attractivité.

Notons que sur les cours d'eau tels que l'Oise, la découverte des paysages d'eau et du patrimoine associé (lavoirs, moulins) peut notamment revêtir une forme sportive, à travers la pratique de sports nautiques doux (exemple : canoë, kayak).

L'élaboration des SCOT constitue donc une opportunité pour réfléchir à une valorisation des canaux et des cours d'eau dans une volonté de développement touristique qui doit s'appréhender à une échelle globale.

En outre, la démarche initiée dans ce cadre répond à un triple enjeu :

- **le renforcement de l'image préservée et qualitative que renvoie le territoire,**
- **la préservation du patrimoine fluvial qui, sans la mise en œuvre d'une politique de valorisation, pourrait disparaître à long terme,**
- **la transmission de l'identité territoriale locale.**

FICHE : Un patrimoine riche comme témoignage de l'Histoire

Le territoire du SCOT traduit par son patrimoine paysager et architectural l'empreinte des logiques historiques, culturelles, sociales et économiques qui se sont inscrites au fil du temps dans ce contexte géographique où s'articulent plateau picard et vallées.

Qu'ils soient exceptionnels par leurs dimensions ou leur beauté, ou plus communs et authentiques, les bâtis anciens qui ont traversé les époques concourent à l'attractivité du territoire et à la diffusion de son identité.

Les bâtis remarquables

La Basilique de Saint Quentin

La basilique domine la ville et la vallée de la Somme sur laquelle elle veille depuis plus de 7 siècles. Sa construction a commencé à la fin du XII^{ème} siècle et dura près de 3 siècles. Elle contient les reliques de Saint Quentin qui y furent transférées en 1257.

C'est en 1876 avec le pape Pie IX qu'elle acquiert le titre de basilique. Pendant la Première Guerre Mondiale, elle est durement touchée par des tirs d'artillerie qui détruisent la charpente et les toitures. Les travaux de reconstruction ne sont achevés qu'en 1956.

Le monument offre un rare exemple de l'évolution de l'art gothique du nord de la France du XIII^{ème} au XV^{ème} siècle, chœur rayonnant, double transept, labyrinthe, arbre de Jessée, vitraux.



La Basilique de Saint-Quentin

L'édifice fut classé au titre des Monuments Historique en 1840.

Le château de Caulaincourt

L'ancien château fut détruit en 1917 par l'armée allemande. La comtesse du Moustier, descendante du marquis de Caulaincourt, ambassadeur de Napoléon Ier à Saint-Petersbourg, confia à l'architecte russe Beloborodoff le soin de construire un nouveau château entre 1930 et 1933 et d'aménager un parc sur le site naturel de l'étang et des bois de Caulaincourt.

C'est une demeure néo-classique tant extérieurement qu'intérieurement s'inspirant à la fois des palais de Saint-Petersbourg (revêtement de couleur) et de Palladio.



Le château de Caulaincourt (photo : P. Fruitier)

Le château fut meublé avec le mobilier Empire réalisé pour la demeure russe du marquis de Caulaincourt et avec un mobilier Art-Déco créé par l'architecte lui-même.

Celui-ci conçut pour le parc une composition très simple de pelouses, d'allées et de portiques ornés de vases assurant le lien entre le bâti et le site naturel du grand étang et des bois.

Le château de Caulaincourt est classé et inscrit (mausolée) au titre des Monuments Historiques.

La gare de Saint-Quentin

Epargnée par la guerre, la gare de Saint-Quentin fut détruite par un incendie en 1921. Reconstituée en 1926 par l'architecte Gustave Umbdenstock, en pleine période Art Déco, elle représente aujourd'hui un témoignage important de cette époque et de ce style, notamment par les décors intérieurs qu'elle abrite et plus particulièrement par la salle du buffet de la gare.



La gare de Saint-Quentin

La gare est inscrite au titre des Monuments Historiques (façades, toitures et buffet décoré par Auguste Labouret).

Le patrimoine religieux

Sur le territoire du Pays de Saint-Quentin, le patrimoine religieux se présente sous deux formes principales : les églises et chapelles, et les croix monumentales (exemple : calvaire).



La chapelle des Dormants à Sissy (A), églises de Bohain-en-Vermandois (B) et Bellenglise (C).

Les églises et chapelles jouent un rôle remarquable dans le paysage. Elles

constituent d'importants points de repère dans les horizons lointains mais également au sein du tissu urbain pour lequel elles représentent des marqueurs majeurs.

Les croix monumentales sont souvent des croix de grands chemins et de carrefour. Elles participent à l'appréhension du territoire dans le grand paysage.

La croix de chemin est un symbole religieux catholique très répandu du 16^{ème} siècle à nos jours. On en distingue deux types : les croix dues à la volonté des communautés et les croix érigées par des familles.



Exemples de croix monumentales sur Pays de Saint Quentin.

Sur le territoire, notons que seuls 6,5% des communes disposent d'un édifice religieux classé au titre des Monuments Historique.

L'oppidum de Vermand : un vestige de l'époque gallo-romaine

L'Oppidum gaulois de Vermand n'est ni un camp romain ni un "Camp de César" comme on en rencontre beaucoup dans la Somme. Les oppidums servaient aux habitants de défense contre les tribus rivales. Ici, l'oppidum occupe un monticule crayeux. Sa domination stratégique sur la vallée de l'Omignon commandait le passage de la rivière et le croisement de deux voies romaines.



Vue sur Vermand et les traces laissées par l'oppidum (sources : Archéologie en Picardie – Vermand : ferme gauloise et quartier romain dans l'oppidum).

Vers le milieu du 3^{ème} siècle, les incursions répétées des Germains désolent le Nord de la Gaule et suscitent la mise en place d'un système de défense du territoire en profondeur. Dans ce contexte, la protection de la vieille forteresse gauloise est de nouveau appréciée.

L'oppidum se constituait notamment de fermes, construites en bois et en torchis et qui se répartissaient en trois secteurs distincts : habitation, exploitation et stockage à court terme.

L'habitation principale se distingue par une structure plus élaborée et une emprise importante (90 m²) alors que la surface des autres constructions ne dépasse pas 15 m² (moins de 8 m² pour les greniers).

À l'arrière des secteurs dédiés à l'habitat et l'exploitation se trouvent deux zones de stockage enterré disposées en vis-à-vis et constituées par des silos (cavités en forme de cloche creusées dans le sol naturel). Après abandon, ces cavités étaient converties en « poubelles ».



Essai de restitution d'une partie de l'établissement agricole (secteurs d'habitation, exploitation et stockage)

Le souvenir de la 1^{ère} Guerre Mondiale : les cimetières militaires

Pendant la Première Guerre mondiale, le département de l'Aisne fut l'un des trop nombreux témoins de la folie des hommes. Ses terres furent noyées par le sang entre septembre 1914 et octobre 1918.

La bataille du Chemin des Dames, appelée aussi offensive du général Nivelle au printemps 1917, reste sans doute l'une des batailles les plus importantes de cette période. Malheureusement, le Chemin des Dames fut perdu par les poilus, et plusieurs foyers de rébellion virent le jour autour de Soissons. Ce fut le début des mutineries de 1917.

Après l'armistice, le département sera classé en zone rouge et un long travail de désobusage et de reconstruction sera mené, avant qu'une seconde guerre mondiale ne soit déclarée, s'abattant à nouveau sur le nord de la France.

Plusieurs cimetières militaires, ainsi que des mémoriaux, jalonnent le Pays de Saint Quentin et sont autant de témoignages de cette douloureuse époque. Parmi eux, le cimetière allemand de Maissemy, qui compte 30478 soldats allemands qui y reposent, et

représentant sans doute l'un des plus grands cimetières militaires du département de l'Aisne par le nombre de soldats inhumés.



Vue sur le cimetière militaire allemand de Maissemy et le mémorial américain de Bellicourt.

Le patrimoine vernaculaire

Le patrimoine hydraulique

Du fait de la présence de plusieurs cours d'eau, le territoire Saint-Quentinois dispose d'un patrimoine hydraulique qui se présente

principalement sous la forme de lavoirs et de moulins.

Ces bâtis sont de véritables témoignages des modes de vie anciens et apparaissent comme des marqueurs paysagers traditionnels et des éléments identitaires forts qu'il est important de préserver.



Lavoir fontaine de la Vierge à Sissy, lavoirs de Caulaincourt, Ollezy et Brissy-Hamegicourt, moulin de Lucy à Ribemont.

Notons que sur le Pays de Saint-Quentin, 3 bâtis sont inscrits au titre des Monuments Historiques (le moulin de Lucy à Ribemont, un puits à Saint-Quentin et le moulin de Sénercy à Séry-les-Mézières).

Le patrimoine industriel : un important marqueur identitaire

Le territoire s'inscrit dans une longue tradition industrielle : les bâtiments des usines (parfois toujours en activité) expriment cette forte empreinte, tant dans le paysage urbain que dans la culture identitaire locale.

Aujourd'hui, seules les usines Sidoux à Saint-Quentin et la Filandière à Fresnoy-le-Grand sont classées et inscrites au titre des Monuments Historiques. Toutefois, de nombreux bâtis manufacturiers traduisent la richesse du passé industriel et sont répertoriés par l'inventaire général du patrimoine culturel.



Anciennes usines de construction mécanique Dumoulin (A) et Sidoux (B) à Saint-Quentin.

Un vocabulaire architectural varié

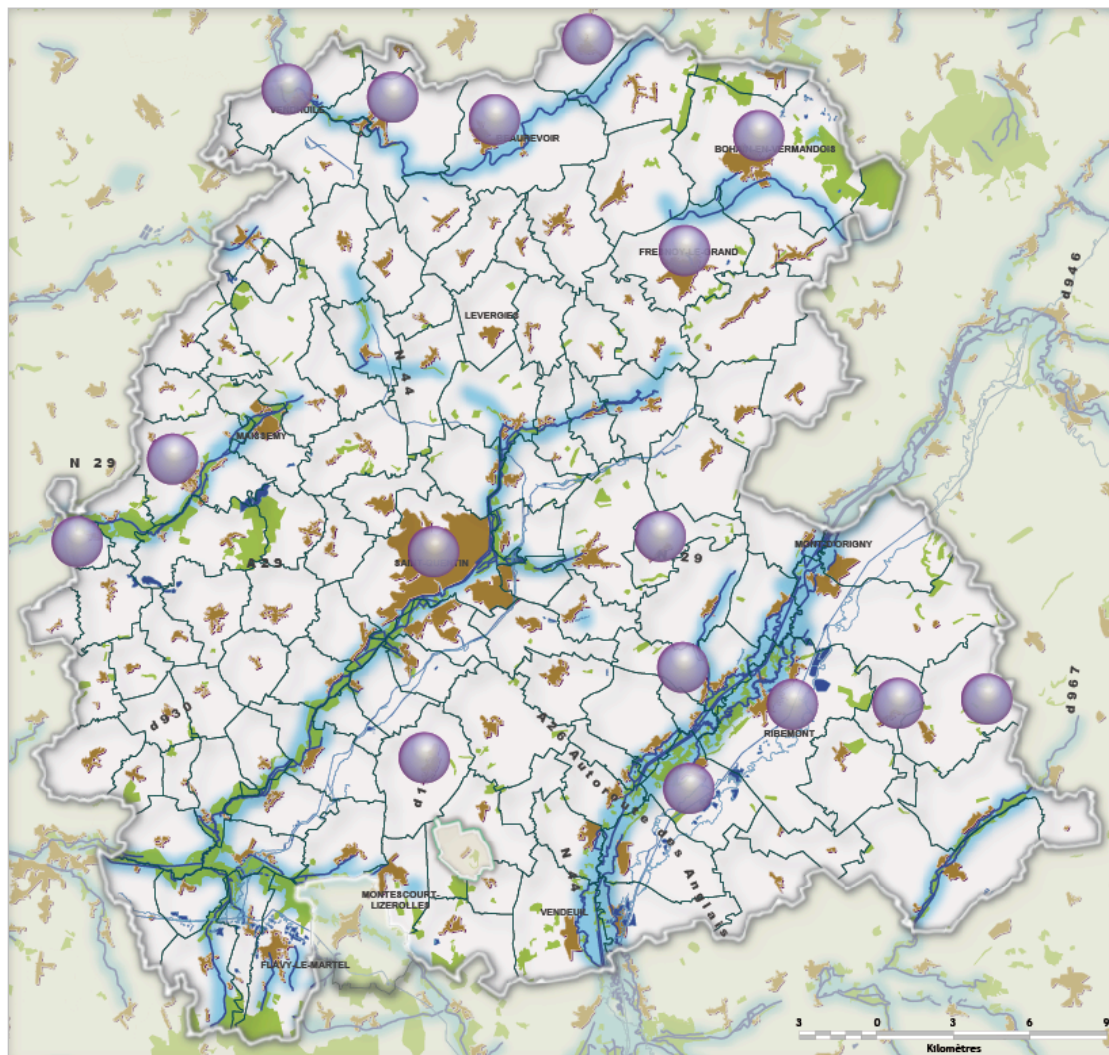
Fort de l’empreinte d’époques successives, le mode constructif du territoire s’avère très riche en terme de typologie des bâtis et de modénatures.

La description des diverses formes architecturales est présentée dans le chapitre consacré au paysage urbain de la présente EIE (« Les différentes formes de bâtis du territoire »).

Tableau des monuments classés et/ou inscrits au titre des Monuments Historiques (d’après base de données Mérimée).

Liste des Monuments Historiques sur le Pays de Saint-Quentin

Commune	Classification	Edifice
Beaurevoir	Classé et Inscrit	Château
Bohain-en-Vermandois	Inscrit	Hôtel de ville
Caulaincourt	Classé et Inscrit	Château de Caulaincourt
Essigny-le-Grand	Inscrit	Ferme (façade et toiture), la cour intérieure en totalité avec le pédiluve
Fresnoy-le-Grand	Classé et Inscrit	Usine textile la Filandière
Gouy	Classé et Inscrit	Ancienne abbaye du Mont Saint Martin
Marcy	Inscrit	Pigeonnier de la rue du Château
Parpeville	Inscrit	Château
Pleine-Selve	Classé	Église (chœur et transept)
Ribemont	Inscrit	Maison natale de Condorcet
Ribemont	Inscrit	Moulin de Lucy (barrage, logis, mécanisme)
Ribemont	Classé	Église
Ribemont	Inscrit	Ancienne abbaye Saint Nicolas des Prés
Saint-Quentin	Inscrit	Chapelle de la Charité
Saint-Quentin	Classé	Ancienne collégiale Saint Quentin
Saint-Quentin	Inscrit	Hôtel au 46 rue d'Isles (façades et escalier)
Saint-Quentin	Classé	Hôtel Joly de Bammerville au 9 rue des Canoniers
Saint-Quentin	Classé	Hôtel de Ville
Saint-Quentin	Inscrit	Gare
Saint-Quentin	Inscrit	Monument du cimetière militaire allemand
Saint-Quentin	Inscrit	Porte dite des Canoniers
Saint-Quentin	Inscrit	Puits place Gaspard de Coligny
Saint-Quentin	Inscrit	Usine Sidoux
Saint-Quentin	Inscrit	Théâtre municipal
Serain	Classé	Église
Séry-les-Mézières	Inscrit	Moulin de Sénercy
Sissy	Classé	Chapelle dite des Dormants



Communes disposant d'au moins un monument classé au titre des Monuments Historiques (d'après base de données Mérimée)